

Séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-André tenue sur la plateforme Zoom, le mercredi 22 décembre 2021 à 19 h 00.

OUVERTURE

À 19h00, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Annie Desbiens, Claudia Desbiens, Claudia Tremblay et Martine Chrétien ainsi que Monsieur le conseiller Jean-Denis Martel.

SIGNIFICATION D'UN AVIS DE CONVOCATION

Je, soussignée, Catherine Asselin, secrétaire-greffière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Saint-André en le remettant par courriel aux membres du conseil le 17^{ième} jour du mois de décembre 2021.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 22^{ème} jour du mois de décembre 2021.

Catherine Asselin
Directrice générale et secrétaire-greffière

2021-190

LECTURE ET APPROBATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Mairesse fait la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'avis de convocation.

À Madame Claire Desbiens
Madame Annie Desbiens
Madame Claudia Desbiens
Madame Claudia Tremblay
Monsieur Rémi Brassard
Monsieur Jean-Denis Martel
Madame Martine Chrétien

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Madame Claire Desbiens, mairesse, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 22^{ième} jour de décembre 2021 à 19H00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1 Ouverture
- 2 Présences
- 3 Signification d'un avis de convocation
- 4 Lecture et approbation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 5 Approbation du Programme triennal d'immobilisation
- 6 Levée de l'assemblée

DONNÉ ce 17^{ème} jour de décembre 2021

Directrice générale et greffière-trésorière

2021-191 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

ATTENDU QUE le conseil a terminé la préparation du Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) pour les années 2021, 2022 et 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyée par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que le Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) soit accepté comme suit :

	2021	2022	2023	Total
Aménagement bureau Hôtel de Ville	75 000 \$			75 000 \$
Garage Municipal	280 000 \$			280 000 \$
Aménagement camping	10 000 \$	11 000 \$		21 000 \$
Réfection chemin de la Rivière	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Aménagement rue Théodule-Vandal	10 400 \$	140 000 \$	41 800 \$	192 200 \$

Plusieurs autres immobilisations sont à prévoir suivant l'évolution du développement de la municipalité, des demandes des citoyens et des subventions disponibles.

2021-192 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 11.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale et
Secrétaire-greffière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec